Vol. XXXVII Saint-Boniface, Manitoba, 22 Avril 1908. No. 24

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Europe (compris le port) .... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente .... 9 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

Le Nouveau Cabinet Anglais

Nous annoncions mercredi la réorganisation du ministère anglais sous le Très Honorable M. Herbert Asquith.

Nos lecteurs liront avec intérêt quelques lignes dues à la plume singulièrement renseignée de M. Omer Héroux, de l'*Action Sociale* au sujet de la politique anglaise et sur ses évolutions possibles avec un changement de *leader* et l'infusion de sang nouveau dans le gouvernement impérial:

La composition du nouveau cabinet anglais ne nous apporte guère de surprises, si ce n'est peut-être dans la retraite de Lord Elgin. Le secrétaire d'Etat aux Colonies portait un nom très sympathique aux Canadiens-français; il était né chez nous et nous lui faisions donc crédit d'une valeur politique qui dépassait peut-être son utilité réelle.

La promotion de M. Lloyd George s'imposait tout autant que celle de M. Asquith. C'est un hommage à la force intellectuelle, au courage moral et à l'esprit de suite. Le nouveau chancelier de l'Echiquier n'a que quarante-cinq ans et ne doit qu'à lui-même sa rapide ascension. C'est le fils d'une pauvre femme du Pays de Galles restée veuve assez jeune et dont son fils dut, dès ses plus jeunes années, gagner la vie. La politique anglaise est encore, dans une large mesure, dominée par les influences de caste et d'argent et la trouée faite par un petit avocat comme Lloyd George est un phénomène assez rare. C'est dans l'opposition, comme adversaire de la loi Balfour sur l'instruction publique et champion de l'antiimpérialisme que Lloyd George fit sa réputation. On se souvient qu'en pleine effervescence impérialiste, pendant la guerre d'Afrique, il osa dénoncer à Birmingham, le château-fort de Chamberlain, la conduite de l'ex-secrétaire aux Colonies et sa politique de conquête. Il est vrai qu'il fallut quatre cents policiers et de fortes barricades pour le protéger contre la foule, mais l'incident prouve qu'il ne manque point d'audace.

Winston Churchill, qui le remplace à la présidence du Bureau de Commerce, est un favori de la politique et qui paraît destiné aux plus grands succès. Mais celui-là est un noble de vieille race et il porte un nom historique. C'est un Churchill, de la famille des ducs de Malborough, et son père était ce Randolph Churchill dont le passage dans la politique anglaise eut la rapidité et l'éclat d'un météore. Il a tout juste trente-quatre ans et il est déjà l'un des hommes les plus en vue de son pays. Soldat, conférencier, journaliste, historien, politicien, il a fait de sa vie une sorte de roman et il a déjà à son actif une couple de tours du monde. On s'est beaucoup moqué de lui, de son goût de la réclame, de sa fatuité réelle ou imaginaire, mais sa personnalité aujourd'hui s'impose.

David Lloyd-George, Churchill, Runciman, c'est la nouvelle garde libérale qui vient remplacer les sentinelles fatiguées: Campbell Bannerman, que la mort guette, Sir Henry Fowler, John Morley, dont le passage à la Chambre des Pairs marque le prélude de la retraite.

On se demande naturellement quel sera le programme du nouveau cabinet et dans quelle mesure la disparition de Sir Henry Campbell Bannerman pourra modifier l'allure de son parti.

La question nous intéresse surtout au point de vue des relations de la métropole avec ses colonies et de l'instruction publique.

M. Asquith passe pour avoir des tendances plus impérialistes que son prédécesseur; d'un autre côté, la promotion de Lloyd-George apporte un regain d'influence à l'élément radical du parti.

Sur la question de l'instruction publique, le déplacement de M. McKenna, qui abandonne le bureau de l'Instruction pour la Marine, paraît assez symptômatique. On dit même qu'il signifierait l'abandon temporaire de la loi sur l'instruction publique dont M. McKenna était le parrain et qui risquait de soulever de très vifs débats. Les catholiques considéraient M. McKenna comme une sorte d'adversaire personnel. Après l'échec du projet Birrell, tué par la Chambre des Pairs, et le passage de son auteur au secrétariat d'Etat pour l'Irlande, M. McKenna paraît s'être attaché à tirer de la procédure administrative tout ce qu'elle pouvait contenir d'ennuyeux et de tracassier pour les catholiques. Son nouveau projet sur l'enseignement primaire ne satisfaisait ni les catholiques ni les anglicans, mais ceux-ci semblaient enclins à favoriser une sorte de compromis que les catholiques trouvaient du reste inacceptable.

Le projet de loi sur les universités irlandaises, présenté par M. Birrell et favorablement accueilli des quatre cinquièmes de la députation, paraît au contraire, sans offrir une solution idéale, apporter aux catholiques une satisfaction réelle et leur fournir le moyen pratique d'assurer à leurs enfants, dans des conditions convenables, un enseignement supérieur égal à celui des universités protestantes. La justesse de leurs griefs était admise des chefs de tous les partis.

Quoi qu'il en soit, nos coreligionnaires sont très fermement décidés à réclamer un régime scolaire qui ne les mette point sur un pied d'infériorité à l'endroit de leurs compatriotes protestants. Leur résistance est un bel exemple de foi pratique et de fierté civique.

OMER HÉROUX.

Progres du College de Saint-Boniface

La simple statistique suivante suffira à montrer les progrès du collège de St-Boniface durant les dix dernières années. Ces chiffres seront aussi une preuve du bien accompli dans notre province par les RR. PP. Jésuites. Nous savons que ces maîtres, en fait d'éducation, n'attendront que de Dieu la récompense de leurs travaux. Que ces chiffres cependant rendent témoignage dès cette terre.

1896-1899	105	élèves.		
1899-1900	122	do	aug.	17
1900-1901	129	do	do	7
1901-1902	148	do	do	19
1902-1903	176	do	do	28
1903-1904	189	do	do	13
1904-1905	210	do	do	21
1905-1906	250	do	do	40
1906-1907	296	do	do	46
1907-1908	325	do	do	29

Ainsi donc en dix ans le collège de Saint-Boniface a vu passer le chiffre de ses élèves de 105 à 325. Il y en a cependant qui diront que les religieux ne font rien pour l'éducation. Il faut bien qu'il y ait des ânes pour braire!

(*Les Cloches de Saint-Boniface*).

Nous avons eu de jolie musique, à Pâques, à la cathédrale. Le sermon de circonstance, un morceau fort éloquent et de facture excellente, a été donné par M. le vicaire Labbé.

Le Manitoba.

MERCREDI, 22 AVRIL 1908

SIR ADOLPHE CARON

Sir Adolphe Caron est mort presque subitement, à Montréal, hier. Depuis assez longtemps, cependant, la santé de l'ancien ministre chancelait.

Sir Adolphe était âgé de soixante-cinq ans. C'était une figure bien connue de la politique canadienne.

Ministre dans le gouvernement de Sir John A. Macdonald, M Caron fit preuve d'une science politique et d'une énergie qui lui acquirent une renommée considérable.

Nous donnerons mercredi prochain une biographie de cet homme distingué.

Les Listes

Le parti conservateur à Ottawa se prépare à faire la lutte au gouvernement sur la question des listes électorales du Manitoba et de la Colombie Anglaise.

Nous en sommes en présence d'une indignité sans nom ; et le gouvernement fédéral a besoin d'une leçon. Nous comptons sur nos amis à Ottawa pour la lui donner.

La Municipalisation et la Consolidation Scolaire

M. le Directeur du *Manitoba*,

Les journaux locaux anglais publient un "Communiqué"—Réclame de la "Manitoba Educational Association," qui va tenir session à Winnipeg, les 21, 22 et 23 avril. On y invite les instituteurs et les commissaires d'écoles tout spécialement.

Je crois devoir vous signaler la nécessité pour le *Manitoba* de se faire représenter à cette session par un inspecteur scolaire compétent en matière scolaire et administrative, afin de suivre de près et, au besoin, de combattre énergiquement le projet concernant la *municipalisation scolaire* qui sera sans doute mis à l'ordre du jour.

J'ai eu l'occasion, comme commissaire d'école rurale, de signaler dans vos colonnes la portée de ce projet qui vise à supprimer les commissions scolaires locales, émanations directes des familles et des contribuables.

C'est un projet que je n'hésite pas, après l'avoir étudié, de qualifier de "révolutionnaire", en ce sens qu'il entraînerait un bouleversement radical de notre législation scolaire déjà si défectueuse du reste à tant de titres.

Ce bouleversement aurait lieu dans le sens non pas du mieux, mais du pire, même à un point de vue "non-confessionnel", simplement pédagogique.

• • •

Un régime analogue doublé de la *consolidation*—remplacement des petites écoles rurales par des *casernes* scolaires soumises, par la force des choses, à la *neutralité* menteuse, c.-à-d. à la *déchristianisation* pure et simple.—un régime analogue, dis-je, a été adopté dans la *Nouvelle Ecosse*, où sévit aussi la dite *neutralité*, aggravée, je crois, de l'application de *l'Ecole forcée*, démolie de main de maître, par M. J. Bernier, le 15 janvier dernier, devant la législature du Manitoba.

• • •

Permettez-moi de saisir cette occasion pour féliciter le Club Cartier d'avoir fait publier en brochure populaire le texte français du magnifique et viril discours du vaillant député canadien-français de Saint-Boniface.

Cette brochure devrait être adressée à tout le corps électoral français du Manitoba, en vue de l'attaque préparée contre nous, catholiques, par le même parti, qui en 1890, sous les FF∴ Sifton (Clifford), Goggin, Greenway, Cameron, etc., obéissant à une influence alors mystérieuse, mais aujourd'hui bien connue, détruisit—au mépris des droits acquis et de la Constitution—l'Ecole publique confessionnelle.

On sait comment ce parti imposa au pays le régime de la prétendue *neutralité*,—en vertu de laquelle, en 1908, les *Commandements de Dieu*,—base éternelle de toute vraie éducation morale, comme du code criminel même,—ne sont plus enseignés que dans *une Ecole publique sur cinq!*

Il faudrait que le texte anglais du discours de M. J. Bernier et de la déclaration de M. le ministre, chef du Cabinet Roblin, au sujet de l'*Ecole forcée*, parût aussi en brochure populaire, destinée au corps électoral anglais.

Cela dit, fermons cette parenthèse nécessaire et revenons à nos moutons—ou plutôt à nos loups vêtus de peaux de moutons.

• • •

EN NOUVELLE-ECOSSE—Je viens de dire que le système de la *municipalisation*—ou quelque chose d'approchant, doublé de la *consolidation* avait été adopté dans la Nouvelle-Ecosse.

Or, ce régime a été désastreux pour les écoles rurales.

Le *Daily Star*, de Montréal,—peu suspect, je crois,—a publié, le 4 avril dernier (p. 7), sous ce titre, *Rural schools of Nova Scotia*—"Les Ecoles rurales de la Nouvelle-Ecosse"—une lettre décisive, datée d'Inverness, 18 mars, signée H. Cameron, "School Commissioner." La substance de cette lettre est résumée en ces termes par l'organe protestant anglais de Montréal :

"LE COMMISSAIRE D'INVERNESS MONTRE UNE DÉCADENCE SCOLAIRE—"falling of"—ET SOUTIENT QUE LE SYSTÈME ADOPTÉ TUE L'EDUCATION — "Killing Education."

Je ne puis abuser de l'hospitalité de vos colonnes en traduisant cette lettre *in extenso*.

Permettez-moi d'en résumer les points principaux :

M. Cameron, répondant à des affirmations contraires d'un correspondant "dont le but était d'induire les autres provinces à adopter le système de la Nouvelle-Ecosse," s'attache à démontrer que ce système "détruit pratiquement l'Education dans les districts ruraux peu peuplés." Il établit entre autres faits basés sur la statistique officielle :

1o que le nombre des districts scolaires *ruraux* décroît rapidement au moyen de "Consolidations" ou autrement, mais que le nombre des écoles et des instituteurs employés va croissant,—où ? Dans les *districts industriels* plus peuplés et dont la population augmente depuis les cinq dernières années ;

2o que le nombre des *écoles rurales* dans les régions non industrielles va toujours en *diminuant*, grâce au susdit système, ainsi que le nombre des instituteurs ;

3o que l'augmentation dans le chiffre global des écoles de la province a été obtenue par la fermeture des écoles rurales et par la diminution du nombre des enfants fréquentant les écoles rurales.

• • •

M. Cameron cite les chiffres suivants :

En 1897, le nombre des enfants "enrôlés" dans les écoles publiques était de 100,874. En 1907, dix ans après, (sous le nouveau régime de *concentration* bureaucratique par *municipalisation* et *consolidation*, sans doute)—ce nombre n'était plus que de 100,002.

Ce qui montre une perte de 840 enfants des régions rurales, en dix ans !

Le commissaire d'Inverness établit avec une logique irréfutable, que si le nombre des enfants enrôlés dans les centres industriels de Cap-Creton et dans d'autres régions industrielles montre une augmentation de 3,658 pendant la période décennale de 1896 à 1906, "cela prouve clairement qu'il y a un énorme déchet dans le nombre des enfants des districts *ruraux* pendant la période 1897-1907.

L'auteur de cette remarquable lettre ajoute :

"Cette triste condition de nos écoles rurales est principalement due à la taxation excessive des districts ruraux en comparaison des districts centres de population (les districts ruraux étant sans doute surtaxés pour payer les frais scolaires énormes qu'entraîne le système dans les régions industrielles N. B.)—et à la rareté des instituteurs publics, grâce à un tas de matières superficielles (fads and frills) —exigées des instituteurs des "écoles communes" (neutres)—ce qui les dégoûte de la profession—(which disgust them)"......

• • •

M. Cameron établit enfin que si la *consolidation* (et sans doute la *municipalisation*—conséquence quasi forcée de la *consolidation*)—ruine l'éducation rurale, soit en les fermant, soit en les vidant, et chasse les instituteurs des campagnes, le coût global de l'éducation *officielle* (*neutre-obligatoire*) a monté dans des proportions effrayantes :

En 1896, 813,355 dollars.
En 1906, 1,073,720 dollars.
Augmentation, 260,335 dollars.

Et cela pour 100,007 élèves seulement, au lieu de 100,874.

Les malheureux districts ruraux dont on détruit systématiquement les école—*consolidées* (!!) ou *municipalisées* (!!!) — sont les plus surtaxées pour payer cette augmentation de 260,335 dollars et cette diminution de 840 élèves !......

O "Consolidation" ! O "Municipalisation" ! voilà bien de vos coups !......

• • •

Il paraît que le système adopté par la Nouvelle-Ecosse est copié sur celui des fameuses Ecoles publiques de l'Oncle Sam : "principally bazed on the United States Public School system."

Je crains fort qu'il n'en soit de même de la "municipalisation" rêvée dans certaines régions, sous prétexte de progrès et...... d'économie ! On voit les *économies* qui se sont réalisées dans la Nouvelle-Ecosse ! Quant au progrès c'est évidemment du progrès—à l'envers !......

• • •

Ne laissons pas "yankéiser" davantage nos écoles publiques.

Notre régime scolaire est déjà déplorable au point de vue *religieux* et *moral*, en dépit de tous les 'arrangements" du monde. Maintenant, on paraît trouver qu'il n'est pas assez mauvais encore. Voudrait-on se consoler de n'avoir pas encore réussi à nous imposer l'*Ecole neutre forcée*, en s'efforçant de détruire nos districts ruraux tout en accablant forcément nos campagnes de taxes scolaires aggravées—comme en Nouvelle-Ecosse.

• • •

Je n'ai pas à rechercher, pour le moment, au fond de quel laboratoire secret la Municipalisation scolaire a été préparée, ni sur quel modèle, Yankee ou non, elle est copiée. Je me borne simplement à constater qu'un régime analogue, expérimenté dans une autre province du Canada, produit des résultats désastreux tant au point de vue financier qu'au point de vue pédagogique.

Veuillez agréer, M. le Directeur, l'assurance de mes sentiments dévoués à la cause de l'Education populaire et aux intérêts des contribuables ruraux

L. HACAULT,
LLD. Commissaire d'Ecole.

Guerre vs Agriculture

Le dernier rapport de l'année fiscale du Dominion montre que le gouvernement fédéral a dépensé au profit de l'agriculture la somme de $518,976.

Pour la même année, le gouvernement a affecté à la Milice et Défense la somme de $5,594,000.

Nous traversons une période de paix profonde ! Nous devrions encourager d'abord l'agriculture.

Pourtant le gouvernement du Canada consacre onze piastres à la milice pour une piastre à l'agriculture.

La Commission Royale chargée de faire l'enquête que l'on sait déclare qu'il y a plus de fonctionnaires à gros salaires dans le seul département de la Milice que dans trois ou quatre autres départements réunis.

La Commission Royale ajoute que l'état-major de la Capitale est assez considérable pour commander une armée de 100,000 hommes. Or il y a à Ottawa une miniature d'armée de 3,000 hommes !

Les officiers ont des salaires variant de $7,000 à $2,000.

On dépense plus de $5,500,000 pour jouer aux petits soldats ; et on se contente de $500,000 pour notre ressource suprême : l'agriculture.

Ces faits sont irrécusables ; on en trouve la confirmation pénible dans les documents publics.

Sir Wilfrid Laurier est si grand, si grand, qu'il ne daigne plus surveiller ses ministres !—Et les ministres s'amusent, voyagent, dînent et font bombance !

Nous vivons sous un régime de scandales et gaspillages à Ottawa.

Nous reviendrons sur ces faits et sur ces chiffres. Car il est bon que nos lecteurs connaissent les méthodes gouvernementales actuellement en cours sous le ministère libéral d'Ottawa.

90e ANNIVERSAIRE

Le 24 mars dernier, le R. P. Damase Dandurand, O. M. I. a fêté le 90 anniversaire de sa naissance.

Le Révérend doyen du clergé du Canada et des Etats-Unis est encore plein de santé, de vigueur et de gaieté. Le R. P. Dandurand est aussi le plus ancien Oblat du monde. Bravement, tout comme un jeune, pour ne pas dire mieux, chaque matin il va dire la Ste-Messe à l'orphelinat Taché dont il est l'aumônier et le chapelain.

Au bon et révérend Père Dandurand, nous souhaitons encore de nombreuses et heureuses années.

College de St-Boniface

LUNETTE ASTRONOMIQUE

Le département des sciences du collège vient de faire l'acquisition d'une lunette astronomique de dimensions respectables.

Elle a été construite à Paris par la maison Bardou. Son objectif a quatre pouces et un quart de diamètre et un foyer de cinq pieds. Elle est munie d'un oculaire terrestre grossissant 80 fois, et de quatre oculaires célestes grossissant respectivement 110, 160, 270 et 320 fois. Elle permet de voir les détails de surface des principales planètes, les satellites de Jupiter avec leurs éclipses, Saturne et son merveilleux anneau. On peut aussi scruter plusieurs nébuleuses et amas stellaires, dédoubler un grand nombre d'étoiles qui paraissent simples à l'œil nu, et distinguer jusqu'à celles de douzième grandeur. On peut aussi voir les taches du soleil, examiner les montagnes de la lune et pénétrer jusque dans ses cratères.

Enfin cette lunette, sans être comparable aux gigantesques instruments des grands observatoires, peut servir beaucoup aux études sérieuses d'astronomie.

C'est le seul instrument de cette taille qui existe aujourd'hui au Manitoba. Aucune autre institution ni dans Winnipeg, ni dans toute la province n'en possède encore de semblable.

Nous avons eu le plaisir de rencontrer, lundi, M P. Pelletier, un canadien-français distingué de Lowell, Massachusetts. M Pelletier, qui est un commerçant important, est en tournée d'inspection dans le but peut-être d'étendre ses affaires, peut-être aussi de renseigner ses compatriotes de là-bas sur notre pays, qu'il admire beaucoup et dont il apprécie les grandes opportunités.

Animaux de Ferme dans l'Ouest

Nous reproduisons du bulletin de recensement quinquennal des provinces de l'Ouest ce qui suit :

Dans le Manitoba il y a un accroissement progressif de bétail dans les moyennes de toutes les classes, excepté celle des moutons, qui est la seule où il y ait diminution. L'accroissement est plus grand dans le cas du bétail où le nombre moyen de têtes par ferme s'est accru de 11 en 1901 à 14-42 en 1906. Dans l'ensemble les chiffres indiquent un progrès satisfaisant dans l'élevage des animaux de la ferme au Manitoba, spécialement lorsqu'ils sont considérés en rapport avec l'immigration constante des nouveaux colons et la production croissante du blé, récolte principale de la province. Il est probable que l'augmentation du nombre de laiteries a contribué à élever la moyenne du bétail et des cochons.

Le nombre de moutons est moins élevé dans le Manitoba que dans aucune autre province du Canada, et il a diminué de 489 depuis 1901. La production du blé, avec l'élevage d'autres sortes d'animaux de la ferme a sans doute été plus rémunératif.

Dans la Saskatchewan et l'Alberta les chiffres de 1906, comparés à ceux de 1901, indiquent une diminution plus ou moins grande dans les moyennes par ferme de chaque description d'animaux. Ceci peut s'expliquer facilement par la forte augmentation dans le nombre de nouveaux colons sur les homesteads, dont les premiers efforts doivent être consacrés au labour et à la culture de la prairie plutôt qu'à l'entretien du bétail sur une échelle proportionnée aux possibilités futures. Excepté seulement dans le cas des colons, l'Alberta entretient une plus grande quantité d'animaux par ferme que le Manitoba ou la Saskatchewan, indiquant ainsi son adaptabilité à l'élevage des animaux. Cependant dans l'Alberta, comme on l'a déjà remarqué, les moyennes élevées du bétail et des chevaux sont dues en grande partie à l'industrie des ranches.

Les semailles sont générales dans le Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan. La qualité du grain semé est supérieure ; si la température nous est clémente, l'année sera prospère au-delà de toutes espérances. Les banques, les maisons de commerce, la classe agricole, tous ont confiance Ceux qui avaient cru à une longue dépression des affaires, il y a neuf mois se sont probablement, et fort heureusement, trompés.

Ville de St. Boniface

AVIS est donné que le Rôle d'évaluation de la Ville de St. Boniface pour l'année 1908 a été le 14 avril courant déposé à mon bureau à l'hotel-de-ville, où il sera ouvert à l'inspection et examen de tous intéressés, savoir de dix heures du matin jusqu'à quatre heures du soir pendant l'espace de quatorze jours à compter du dit 14 avril courant.

Toutes personnes qui auraient raison de se plaindre du dit rôle en tout ou en partie devront produire leurs plaintes dans le dit délai de quatorze jours, et ces plaintes seront entendues et jugées par le conseil municipal de la ville, qui siégera comme Cour de Révision le 4 mai prochain à 7.30 heures P. M., à l'hôtel-de-ville, pour examiner le dit Rôle d'évaluation et entendre les plaintes qui s'y rapportent.

St. Boniface, 14 avril, 1908.

J. B. COTÉ,
Sec.-Trésorier.

Chez Nous ET Autour de Nous

—Le feu a détruit, hier après-midi, l'ancienne maison de M. Ernest Gauthier, rue Desautels.

—A louer une bonne maison venant d'être mise à neuf à l'intérieur. S'adresser à M. Elie Genthon.

—AVIS A NOS ABONNÉS.—Prière de nous faire parvenir le montant de l'abonnement, sans autre avis.

—Des embellissements nombreux seront faits à Winnipeg Beach cet été. Winnipeg Beach sera plus fréquenté que jamais.

—Parties de cartes pour dames et messieurs, demain soir, à l'Union Ste-Cécile. On s'attend à des parties très intéressantes.

—M. l'abbé Bernard quittera Saint-Boniface, demain, pour un séjour en France où il ira voir sa mère. Nous souhaitons bon voyage à notre ami et confrère.

—Nous avons un carrousel depuis une semaine à Saint-Boniface, au coin des avenues Taché et Provencher. Les enfants, surtout, s'en donnent à cœur joie.

—La température est superbe depuis huit jours: du soleil, de la chaleur et de la lumière. Le jour de Pâques, les promeneurs et promeneuses étaient nombreux, jouissant du retour de la belle saison.

A LOUER: Une jolie résidence sur la rue Notre-Dame, entre la rue St-Joseph et la rue du Collège. Toutes améliorations modernes. S'adresser à M J. A. Marion, No. 35, rue Dumoulin, St. Boniface.

—A vendre: Une terre de 160 acres à La Broquerie. Maison, étables, graineries, animaux, roulant de ferme; 70 acres en culture, prêts à recevoir la semence. Termes faciles, s'adresser à M. CLEOPHAS MARCOUX.

—Quatre hommes, dont un membre de la colonie belge de Saint-Boniface, M. A. Lemmons, se sont noyés à Battle River, près de Hardisty, Alberta, vendredi dernier. Ils étaient montés dans une légère embarcation qui a chaviré sous la violence d'une tempête.

—Toutes personnes désirant faire faire de la couture pourront s'adresser au magasin de marchandises sèches de Mde R. A. Collin; prix modérés. Modiste attachée à l'établissement. Joli assortiment de chapeaux, à grande réduction. Vente spéciale cette semaine de ceintures pour dames et collets de fantaisie.

—Le C. P. R vient de publier les nouveaux règlements et le tarif des salaires de ses ouvriers. Comme le C. P. R refuse virtuellement de reconnaître les unions ouvrières et les grades de compétence qu'elles distribuent à leurs membres, on peut s'attendre à des difficultés. Il est possible qu'on en vienne même à des représailles sérieuses de la part des ouvriers.

Nos Affaires Municipales

Procès verbal de la huitième séance régulière du vingt-sixième conseil de la ville de Saint-Boniface, tenue le 13 avril A. D. 1908.

Etaient présents: Son Honneur le pro-maire Gauvin au fauteuil et les conseillers Cusson, Pelletier, Marion, Bailey, Howden, Jean.

Le procès verbal de la septième séance du conseil est lu et confirmé. Sont aussi lus et acceptés les procès verbaux de deux assemblées spéciales du Conseil tenues, l'une le 27 mars 1908 et l'autre le 7 avril 1908.

Sont lues les différentes communications.

Le cons. Marion présente le cinquième rapport du comité des ponts en ces termes:

1. "That an offer of $75,000 be made to the Norwood Improvement Company for the purchase of the Norwood Bridge and approaches it being understood that the grant of $4.000 a year for the years 1907 and 1908 be struck off.

That an offer of $58,000 be made to the Red River & Assiniboine bridge Company for the purchase of their bridge and approaches providing the Company accept the Town's debentures at par. Ce rapport est adopté.

Proposé par le cons. Pelletier, secondé par le cons. Jean que les comptes suivants soient acceptés et payés: L. Laurendeau $33.00; E. Hamel, $28 06; W. Fontaine, $23.12; Cusson Lumber Co., $211 69. Agréé.

Proposé par le cons. Howden, secondé par le cons. Bailey qu'instruction soit donnée au Secrétaire-Trésorier d'écrire à M. Patterson, président de la Commission des téléphones du gouvernement pour lui demander si la commission permettrait à la ville de se servir des poteaux de téléphone pour y installer des fils pour un système d'alarme de feu. Agréé

Proposé par le cons. Howden secondé par le cons Bailey, qu'un comité spécial soit nommé lequel se composera du proposeur et du secondeur et des conseillers Marion, Collin et Pelletier, ce comité spécial devant considérer la pétition des contribuables du Quartier No. 4 qui demandent une nouvelle division du quartier No 4. Agréé.

Proposé par le cons. Bailey, secondé par le cons Marion que l'ingénieur soit requis de preparer un plan et un estimé de la construction d'un pont sur la Rivière Seine à l'intersection de la rue Marion. Agréé.

Proposé par le cons. Cusson, secondé par le cons. Pelletier, que le règlement No. 534 soit introduit et lu une première fois.

Les comptes et communications dont il n'a pas été disposé par le conseil sont référés aux comités dont ils relèvent.

Et sur proposition du cons. Jean secondé par le cons. Cusson la séance est levée.

Avis Public

Est par les présentes donné que la Northern Bank et la Crown Bank of Canada demanderont au Gouverneur-Général-en-Conseil, le ou après le 21 mars 1908 de sanctionner l'Acte d'amalgation des deux deux banques sous le nom de "The Northern Crown Bank."

Février le 20, 1908.

ARNOLDI ET GRIERSON,
Toronto,
Avocats des requérants.

Avis Public

Est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa présente session d'un Acte changeant le nom de la Northern Bank au nom de "The Northern Crown Bank" et sanctionnant la 7ème clause de l'acte d'amalgamation de la Northern Bank et de la Crown Bank of Canada

Février le 20, 1908.

ARNOLDI ET GRIERSON,
103 Bay Street Toronto,
Avocats de la Northern Bank et de la Crown Bank of Canada.

FEUILLETON DU MANITOBA.

LE ROMAN D'UNE GRAND'MERE

3

I

(*Suite.*)

Pendant les premiers moments qui suivent ces promenades dans le parc, je demeure pendu à la main de ma grand'mère. L'air pur produit bientôt sur moi son effet, la marche anime mon sang et le besoin de courir me prend tout à coup. Le chien de garde qu'on lâche le soir se précipite vers moi avec de joyeux aboiements et cherche à m'induire à jouer avec lui. Je me décide à lui lancer des pierres et il se roule en boule en courant après elles avec des bonds de folie. Cette folie me gagne à mon tour, je cours et crie pour répondre à l'agitation du molosse. La pâleur a quitté ma joue, mes yeux ont pris l'éclat de la santé ; le plaisir du mouvement, le plus pur plaisir de la vie m'a saisi tout entier un rire sans raison sonne dans ma poitrine et sort de mes lèvres, qui s'entr'ouvrent pour aspirer avec plus d'air à la fois plus de vie. Grand'mère alors peut ralentir de son pas, me surveiller de loin jusqu'à ce que, saisie par une crainte nouvelle, celle de voir le vent du soir sécher trop vite la moiteur de mon front et de ma joue, elle me crie :

— Marcel, c'est assez. Viens et causons raison, mon bonhomme.

Nous causons ; je questionne, elle me répond sans détours. C'est un conte qu'elle me dit ensuite, une histoire lui succède ; et toujours histoire et conte viennent à point pour redresser quelque déviation de mon esprit, éveiller quelque bon sentiment en germe seulement dans mon cœur. Il y a toujours dans ce qui me vient de l'aïeule quelque chose de fier et de bon, de fin et de solide, de vrai et d'intéressant qui forme mon goût, sans fausser le naturel, et qui fait vibrer le meilleur de mon être.

Ce sont de telles conversations, ce soin de tous les instants, cette sollicitude éclairée qui ont fait de moi l'homme que je suis; et il n'a pas dépendu de ma grand'mère que je ne fusse meilleur. Vaine est l'éducation quand elle ne repose que sur la science et la culture de l'esprit ; il faut y ajouter la culture du cœur. Ne pas chercher à approfondir le mal qu'à force de connaître on vient à gouter et du moins à regarder avec indulgence, forcer l'esprit des enfants à n'envisager que le bien et le beau, pour les pratiquer et les faire pratiquer à autrui : je ne connais pas d'autre morale. C'est grâce à cette morale que j'ai conservé intacte la foi de mes pères c'est grâce à elle que j'ai suivi la carrière des armes, que je me suis gardé de tous les entraînements, de toutes les compromissions qui perdent la moitié des jeunes gens et non les pires, malheureusement.

— Vois-tu, Marcel, mon unique Marcel, me disait ma grand'mère, quand le soir venu rendait plus graves ses pensées et même mes pensées d'enfant, bien que vivant dans ce trou, hors du commerce du monde dont j'ai éprouvé toutes les joies et connu toute la vanité, je n'ai jamais cessé, dans le but de t'élever et de faire de toi un homme, de m'inquiéter de ce qui se passe en ce moment autour de nous. J'ai lu, j'ai maintenu des correspondances avec des amis de ton grand-père, d'anciennes amies à moi, qui n'ont jamais discontinué de vivre dans le tourbillon mondain ; et je me suis chaque jour pénétrée davantage de cette maxime, qu'il n'est plus salut ici-bas que pour les hommes fortement trempés et inébranlables dans leurs principes. Il ne s'agit plus de céder au monde, il lui faut résister, il faut que le *for intérieur* soit réellement et non au figuré, une forteresse d'où l'on tire toutes munitions pour résister aux assauts reitérés venus du dehors. Patrie, famille, coutumes, esprit même de la race, tout est attaqué, et par qui, par des gens qui, se croient patriotes, amis de la famille, et français ! Quand au rôle à jouer dans une société qui, prise de folie, a la passion de tout détruire en se sachant impuissante à reconstituer la moindre chose, je ne vois rien de possible pour toi hors la robe ou l'épée. Et encore ! Combien de temps sera-t-il permis aux magistrats de rendre des arrêts et non des services ?

— Je veux être soldat, grand'mère.

— Tu le seras, car il faut que tu sois quelque chose. Ton grand'père a été officier général, ton père l'eut été s'il avait vécu plus longtemps. Tu sais si je t'aime, tu es le seul être qui me reste. Tu es toi, même, et en même temps, tes traits, tes yeux, ta voix, ta rêverie, me rappellent celle que j'ai perdue, ma fille unique... Oh ! ma petite Marcelle!...Eh bien ! si tu devais devenir, comme tant de gens de nos jours avide, intrigant, vicieux, oisif même, oisif seulement, j'aimerais mieux te voir tomber, tout desuite, à mes pieds...

Mais aussitôt elle ajoutait, me serrant sur sa poitrine :

— Mais tu ne mourras pas, Marcel, je le sais, je le sens. Je t'aime trop.

Non vous ne m'aimez pas trop, grand'mère, puisque vous avez su ainsi m'aimer. Tendresse de mère, autorité de père, douce faiblesse d'aïeule vous m'avez tout prodigué, et je vous vois rayonner dans l'autre vie de tout le bien que vous avez fait ici-bas à moi et aux autres.

II

Je me suis étendu sur mon enfance plus longuement que je n'avais dessein de le faire. Ces souvenirs du passé sont comme ces parfums précieux qu'on veut seulement goûter et qu'on s'attarde à respirer jusqu'à ce qu'ils nous enivrent. Et puis, peut-être tout ce que j'ai dit était-il nécessaire pour servir d'introduction au *Roman de ma grand'mère* ou plutôt au roman que ma grand'mère nous raconta, certain jour d'orage et à l'influence que ce roman eut sur ma vie.

Ce jour-là était un dimanche du commencement de l'été de l'année 1871. On sait ce que fut l'été de cette année-là. Radieux et brûlant, il succéda au plus merveilleux, au plus rare des printemps, un printemps que l'on eût goûté avec joie dans notre pays pieux, s'il n'eût éclairé et réchauffé les scènes de la plus atroce guerre civile. Mais la guerre civile finit par s'éteindre, et lassé de sang, de flammes, de deuil, chacun semble renaître et s'abandonne malgré soi aux paresses de la paix, en dépit du souvenir récent de la défaite.

Plus que tout autre je trouvai cette été délicieux. Ne m'accusera ni de légèreté d'esprit, ni d'insouciance des maux qui avaient désolé et qui désolaient encore mon pays ? J'avais payé ma dette à la patrie, je m'étais battu, si bien battu que j'étais sorti de la lutte à demi mort. Longtemps, même, on avait craint que je ne pusse, recouvrer l'usage de mon bras droit fracassé par les balles ennemies. Je ne parle que pour mémoire d'une blessure pareille à la jambe droite et d'une autre à la poitrine moins dangereuses. Ma jeunesse, la force d'une constitution robuste qui me venait du côté paternel, les soins de ma grand'mère, ses prières, m'avaient préservé de demeurer à vingt-quatre ans un invalide, une ruine d'homme, inutile à la patrie. La joie de ma guérison non seulement assurée, mais aux trois quarts réalisée la douceur de me sentir cajolé dans la vieille maison de famille que je ne croyais plus revoir, me fera pardonner l'égoïsme que m'envahissait. Les bruits du monde mouraient dans la plaine ombreuse où se trouve la Rupelle ; je ne voulais rien plus connaître que le bonheur de revivre. Que ceux qui n'ont jamais été égoïstes et faibles comme moi jettent la première pierre !

Ce dimanche-là pour la troisième fois depuis que j'avais pu être transporté mourant de Suisse à la Supelle, j'avais pu me rendre en voiture à l'église d'A., où, de temps immémorial, nous entendions la grand'messe dite par l'Abbé Saintyves. Après la messe, nous avions déjeuné au presbytère, non sur le modeste ordinaire de mon ancien précepteur, mais sur des provisions apportées moitié par nous moitié par les Sorbrane, qui, eux aussi, ne manquaient pas de venir au presbytère. Vieille et douce habitude.

M. de Sorbrane n'avait pas changé, en apparence au moins. Il était de plus en plus savant, de plus en plus diffus ; car il mêlait maintenant des théories d'agriculture à ses vieilles idées littéraires, et il ressemblait de plus en plus à M. Guizot cravaté de haut comme lui, le buste raide, comme lui et la tête renversée en arrière ayant toujours l'air de se préparer à lancer le fameux : " Vos injures n'atteindront pas à la hauteur de mon mépris. "

Quant à Amélie qui touchait à ses vingt et un ans, elle montrait toujours la nature sérieuse et douce que je lui connaissais. Lorsque je l'avais revue avant de partir pour l'armée, sortant de Saint-Cyr, elle m'avait paru très changée à son avantage Ses traits étaient toujours marqués, mais ils étaient beaux : ses yeux avaient de la douceur ; même elle m'avait paru si charmante le jour du départ que j'aivais eu comme la vague idée qu'un jour, un jour lointain, je pourrais bien l'épouser. Mais tout cela s'était bien évanoui par la raison que, dès que j'avais été guéri, elle m'avait témoigné la plus inconcevable froideur. Il y avait bien aussi, pour que je ne songeasse plus qu'elle était d'âge à être éponsée, une autre raison que je dirai plus tard.

(*A suivre*).

—A vendre où a louer 5 acres de terrain à deux-milles et demi de la Ville. S'adresser à A. GAUVIN.

Municipalite de Montcalm

Présents : William Fraser, préfet ; Eugène Cartier, Gaspard Bérard, Harry Franks, Onésime Bordeleau, Joseph Saurette, Georges Beaupré, conseillers.

Beaupré-Franks : Que le conseiller Saurette soit autorisé à acheter une pompe pour le ferry de St. Pie. Adopté.

Franks-Bordeleau : Que les auditeurs Fortier et Guilbert soient payés chacun trente cinq piastres et aussi vingt-cinq piastres et quatre vingt-quinze centins à M. Estlin inspecteur, pour une visite spéciale à St. Jean-Baptiste dans le temps de l'audition. Adopté.

Franks-Bordeleau : Que en considération de l'expérience que nous avons acquise par le passé concernant l'affaire de grain de semence nous refusions de remplir toutes applications pour aide de grain de semence. Adopté.

Franks-Beaupré : Que tous les terrains sujets à la vente pour taxes non payées soient mis en vente le 1er octobre prochain. Adopté.

Franks-Cartier : Que le rapport des auditeurs soit accepté et que les 150 copies soient imprimées en Anglais et 300 copies en Français. Adopté.

Franks-Bordeleau : Que la Société d'Agriculture d'Emerson reçoive un octroi de cinquante piastres ($50) pour l'année 1908 et que celle de St. Jean-Baptiste reçoive cent cinquante piastres ($150.) Adopté

Bérard-Cartier : Que le rapport du comité des finances soit adopté. Adopté.

Beaupré-Saurette : Que ce conseil s'ajourne jusqu'au 5 de mai après la cour de révision. Adopté.

JOSEPH BARIL,
Sec.-Trésorier.

Club de Base-ball

Des amateurs viennent de former un club de Base-ball, pour l'été. Le base-ball est un jeu splendide et il a le don d'intéresser non-seulement les joueurs, mais aussi, et à un très haut point, les spectateurs. Nous souhaitons succès au nouveau club, dont voici les officiers :

Patrons : MM. Jos. Bernier, M. P. P. ; A. Bénard, M. P. P. ; Son Honneur le Maire Bleau.

Présidents honoraires : MM. C. Cusson, V. Couture, F. Savoie, F. Lavoie, P. Couture, S. J. Dussault, J. R. Coté.

Président : S. M. Jean.
Vice-Président : J. A. Cusson, 2nd. J. A. Marion, 3em. Jos. Couture.
Gérant : Tony Gingras.
Sec.-Trésorier : Alf. Couture.
Capitaine : A. Bleau.

M. FRANCOIS FOREST,

Marchand de Joliette, Guéri par les

PILULES MORO

POUR LES HOMMES

M. Forest était malade depuis un an et son état de santé allait toujours de mal en pis. Un médecin l'avait traité sans amener de soulagement à tous ses maux qui devenaient de plus en plus graves. Il souffrait de vertiges, de mauvaises digestions, de battements de cœur, d'étourdissements, de maux de reins, etc., et tout cela, il va sans dire, était préjudiciable aux exercices ordinaires que nécessite son état de marchand. Il voulait bien éviter la conséquence cruelle à tout commerçant de voir ses clients l'abandonner, les affaires se ralentir, les bénéfices diminuer. De plus, vivre dans cette condition ne pouvait s'endurer longtemps, il fallait chercher d'autres moyens d'enrayer le mal.

Sa femme pensa de lui faire prendre les Pilules Moro, car elle voyait dans les journaux de merveilleuses guérisons opérées par ce remède. Il les prit pendant quelques semaines et tout son mal disparut. Sa digestion s'améliora rapidement, les vertiges, les battements de cœur et les étourdissements cessèrent, il reprit des forces et les reins ne furent plus malades.

Aussi, a-t-il donné, avec autant de plaisir que de reconnaissance, l'attestation suivante de sa complète guérison.

"Quand je songe aux longues journées pendant lesquelles j'ai souffert, quand je songe aux dépenses inutiles encourues pour me guérir, quand je songe surtout au remède merveilleux qui m'a ramené à la santé, je sens en moi le besoin de parler, ou plutôt, c'est pour moi un devoir de contribuer à faire connaître aux hommes qui souffrent l'efficacité des Pilules Moro.

"Je ne pourrai jamais assez dire l'excellence des Pilules Moro et ma reconnaissance sera éternelle. J'étais malade depuis un an, mon médecin m'avait soigné le mieux qu'il put, mais ne me soulagea aucunement; au contraire, mes souffrances augmentèrent et je pouvais bien difficilement servir mes pratiques. J'avais des troubles du côté de l'estomac et toutes les douleurs qu'amène une mauvaise digestion. Je ne pouvais pas vivre bien longtemps dans de telles conditions. Je voulus essayer un autre remède et je m'adressai au bureau des Médecins de la Compagnie Médicale Moro. Aujourd'hui, j'ai la satisfaction de pouvoir dire que je suis parfaitement rétabli. Tous mes maux sont disparus, je suis bien comme je n'ai jamais été et je travaille à l'aise. Ce changement je le dois aux bons effets des Pilules Moro."—François Forest, marchand-général, Joliette, Que.

M. FRANCOIS FOREST, Joliette, Que.

Si l'exemple de M. François Forest, Joliette, Qué., était suivi par tous les hommes malades, particulièrement par ceux qui souffrent de faiblesse et de dyspepsie, combien plus rares seraient ces gens à la figure triste, à la mine chancelante; combien de pauvres ouvriers reconquerraient le courage et la vigueur qui les abandonnent.

Les Pilules Moro font des hommes forts et courageux. Elles sont le garant d'une bonne constitution, ce qui assure toujours le bien-être, la joie et le bonheur. Si vous êtes faibles ou malades, quel que soit votre âge, prenez les Pilules Moro, elles vous rendront la santé.

Fac-Similé d'une boite de Pilules Moro.

PILULES MORO MARQUE DE FABRIQUE POUR LES HOMMES PRIX 50¢ LA BOITE SIX BOITES POUR $2.50 distribuées par la Cie Medicale Moro, Montreal, Canada.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, au No 272, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté les dimanches. Si vous demeurez trop loin, demandez un blanc de questions.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.